

**Zeitschrift:** L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier  
**Herausgeber:** L'effort cinégraphique suisse  
**Band:** - (1931)  
**Heft:** 9

**Artikel:** Un coup d'œil sur le passé : la fin de Max Linder  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-733748>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Un coup d'œil sur le passé :

## LA FIN DE MAX LINDER

Devant la justice française, ces jours derniers, un procès a ravivé de tristes souvenirs : on a reparlé de Max Linder, le grand comique si connu en Suisse, à Lausanne particulièrement où il faisait de si longs séjours et où hélas... devait commencer le drame.

Max Linder !... On l'aurait souhaité à la place d'honneur pour recevoir Chaplin dont il a orienté le génie. Et dans le même temps où le vagabond aux yeux candides passait parmi nous, la chronique ressuscitait son nom, non sur le plan de la gloire, mais sur celui du scandale. Car il y a toujours une « affaire » Max Linder.

Deux familles se disputent l'enfant du mime, qui, durant sa vie, tandis qu'il faisait rire, ne cessa pas, comme Charlot, d'avoir le cœur déchiré. Cette enfant a sept ans...

Puissiez-vous Josette-Max Linder ne jamais connaître le débat où va se jouer votre destin. Ni le passé au nom duquel on vous réclame, un passé qui tient de la féerie et du drame...

Charlot se souvient de la féerie... Un enchantement de ce grand gosse de Max, au lendemain d'un jour où il avait fait rire, dans un palace de Lausanne, Jeanne-Hélène Marguerite, la fille de Mme Peters, une enfant qui sautait à la corde, alors qu'il s'attaquait déjà à l'ennui des foules. C'était en 1913.

On dansait au rythme des airs viennois. Jeanne-Hélène avait huit ans. Dix ans passèrent. Mil neuf cent vingt-trois arriva. Dix années, cela se lit sur les tempes d'un homme. Jeanne-Hélène, cependant, n'avait pas cessé d'aimer son grand ami Max...

Il avait près de quarante ans quand il l'enleva comme une héroïne d'Offenbach. C'était du beau cinéma. Il n'y a plus que les comiques pour accrocher leurs illusions aux mirages romantiques d'une dix-huitième année ! On les retrouva un matin d'août sous le porche de Saint-Honoré d'Eylau que garnissait le velours à franges des grands mariages. Un bedeau vêtu de noir et deux suisses empanachés les précédaient tandis qu'ils passaient sous les roses blanches et les orchidées rares. Tout Paris voulut connaître le dénouement d'un roman d'amour...

Mil neuf cent vingt-quatre... Il connaissent les revirements de la passion, les orages, la hantise d'une mort par le poison, ce remède des coeurs malades ! Puis l'arc-en-ciel. Josette-Max Linder est née d'un amour qu'on peut croire renouvelé. Elle aurait pu apporter à l'acteur la compensation d'une renommée qui s'effondre... hélas !... 1925 !... Max Linder a terminé — ô ironie — *Clown par amour*. Il s'est à nouveau grisé de poison, en Suisse, dans le décor de ses premières joies. Aux derniers jours du printemps, Pauline-Marguerite griffonne une lettre hâtive. Le sort de Josette déjà se joue : « Ayant été menacée, à plusieurs reprises par mon mari, je vis perpétuellement dans la crainte d'être assassinée par lui. Si je veus à mourir par lui ou même accidentellement, je désire que mon enfant soit confiée immédiatement à ma mère. Signée Pauline, la lettre est datée du 16 juin. Cinq mois plus tard les deux amants se donnent la mort, à l'hôtel Baltimore. Sur la table, deux bouteilles, du véronal, de la morphine. Sur le lit, deux corps d'où la vie s'échappe. Leurs poignets sont ouverts. Le sang a coulé sur le lit. Un domestique bredouille : « Madame et Monsieur nous avaient donné l'ordre de ne pas les réveiller ! » Un fauteuil en bataille, un bureau en désordre, témoignent que quelqu'un a veillé, écrit. Max a dit adieu à ceux qu'il aimait. Tel est l'épilogue du roman d'amour...

On a fait relire les lettres jaunies, passées de teinte. Et tout d'abord celle qui décide du sort de l'enfant. La lettre était adressée à Maurice Leuvuelle, frère de Max, un honnête bourgeois de la Gironde. Elle complétait un testament daté des derniers jours d'octobre : « Je désire que mon frère Maurice soit le tuteur de ma fille et que celle-ci soit élevée par ma mère qui est une sainte femme. Je désire que l'on donne à ma fille une éducation de premier ordre ; prendre la meilleure nurse jusqu'à l'âge de quatre ans et lui donner ensuite la meilleure institutrice. Mon désir le plus cher est qu'on fasse

de ma fille une femme d'honneur, loyale et croyante, en un mot qu'elle ait toutes les qualités qui ont fait défaut à sa mère. » La lettre précisait : « Fais-en une femme de sport, bien saine d'esprit et de corps ; mais pas de danse, car la danse est la perte de la jeune fille. Tu lui achèteras un joli bateau et vous ferez de bonnes promenades l'été à Arcachon ; peut-être aussi des régates avec un bateau que tu appelleras Le Film. Fais aussi installer un tennis pour qu'elle puisse jouer avec mon neveu et mes nièces. »

Et ça avait été le dernier adieu, une lettre où le tutoiement adressé par Max Linder à sa mère se mariait au « vous » définitif...

Hôtel Baltimore, vendredi.

Mon cher père, ma chère mère,

Pardon de la grande peine que je vais vous faire. Mais je n'en puis plus, je souffre trop. Je sais que vous êtes bons et vous comprendrez que la douleur a des limites.

Vous savez combien j'ai travaillé dans ma vie. Il était donc naturel que je veuille me créer un foyer, mais j'avais peur, car je savais combien la jeune fille d'aujourd'hui est peu faite pour la vie d'intérieur. A Chamonix, il y a deux ans et demi, toutes mes craintes ont disparu lorsque j'ai rencontré Mlle P... J'ai cru trouver le rêve de ma vie : honnêteté, grâce, charme, beauté et bonté ; en un mot un ange, et inutile de dire combien j'ai été amoureux. Tu le sais, mais ce qu'il faut que vous sachiez, c'est que huit jours après mon mariage je me suis aperçu que j'avais épousé, sous l'aspect d'un ange, un véritable monstre. Oui, mes chers parents, huit jours après être sorti de l'église, je m'en suis aperçu.

Pendant ces deux ans ma vie a été un enfer, car non seulement ma femme avait continuellement des idées d'infidélité, mais elle était d'une jalouse maladive.

Pendant deux ans j'ai essayé de sauver ma femme du gouffre dans lequel elle voulait sombrer. J'ai tout essayé : il n'y a rien eu à faire et après le coup qu'elle m'a fait en Suisse, je n'ai plus essayé de lutter. Je l'ai laissée aller à ses goûts. Ce que je vais vous dire est incroyable, mais je vais mourir et un homme qui va mourir ne ment pas.

Après cela, que veux-tu que je devienne ? Et l'enfant, ce cher amour qui n'a rien fait, va avoir sa vie brisée...

Il m'était facile de la faire surprendre, d'avoir le divorce pour moi et de vivre avec mon enfant. Je sais que cela est au-dessus de mes forces. Ma femme a déshonoré mon nom. Pour le bonheur de ce petit amour il faut que cette créature disparaîsse. Cela lui est d'ailleurs tout à fait égal ; tandis que moi il me faut un courage immense, car vous savez combien je vous aime ainsi que l'adorable poupée qui aurait été le bonheur de ma vie...

Je viens de lui acheter deux poupées au Bon-Marché. J'ai pris les deux plus belles. Gardez-les précieusement et donnez-les lui quand elle comprendra, dans deux ans. Et puis, plus tard, dites-lui bien que j'aurais voulu habiller sa vie, comme les poupées, de rose et d'argent, mais que le destin ne l'a pas voulu. Qu'elle garde toujours ces poupées près d'elle. Cela lui portera bonheur, car je les embrasse et je les couvre de larmes. Quand plus tard vous la gronderez, parce qu'elle n'aura pas été sage, qu'elle vienne enfouir sa jolie tête adorée dans ces morceaux d'étoffe, elle trouvera mon cœur, mon âme et toutes les caresses d'un père qui l'aurait adorée.

MAX.

Tandis qu'on applaudira le nouveau film de Charlot, c'est par ces lettres que le nom de Max Linder revit, dans une cour de justice... Car si le vœu de Max Linder a été rempli, une autre grand'mère n'est pas satisfaite. Elle invoque la folie du mime, l'obsession qui l'a conduit au suicide et peut-être au meurtre, pour révoquer en doute une volonté qui la prive d'une fillette aux tresses brunes...